

COMPTES DE CAMPAGNE

L'équipe de Ratenon va se justifier

Éric Parlier, le mandataire financier de Jean-Hugues Ratenon, va apporter « toutes les preuves » qu'il a bien déposé les comptes du candidat dans les délais impartis. Et ainsi répondre aux interrogations de la Commission nationale des comptes de campagne.

L'équipe de Jean-Hugues Ratenon s'activait hier soir pour organiser une conférence de presse ce matin à sa permanence de Saint-Benoît. Objectif: exposer les documents qui prouvent que les comptes de campagne du député ont bien été déposés dans les délais impartis. « On va bien rigoler », assure un de ses proches, qui ne digère pas la « procédure contradictoire » ouverte par la Commission nationale des comptes des campagnes et des financements politiques (CNCCFP, notre édition d'hier).

Le rapporteur de la commission a écrit le 13 novembre au député de la 5^e circonscription pour lui faire remarquer que son compte de campagne « a été déposé le 20 août 2017 à la préfecture de Saint-Denis-de-La-Réunion, soit après le délai prescrit », c'est-à-dire le 18 août.

« C'est n'importe quoi »

Cette missive a provoqué un vent d'inquiétude dans les rangs du groupe parlementaire Insoumis. Car un dépôt des comptes hors délai, s'il est avéré, peut être lourd de conséquences. Selon le site de la Commission, « il prive le candidat de son droit au remboursement des dépenses de campagne et



Éric Parlier (à gauche), le mandataire de Jean-Hugues Ratenon, assure qu'il a déposé les comptes de campagne du député dans les délais impartis et qu'il peut le prouver. (Photo d'archives Thierry Villendeuil)

entraîne la saisine du juge de l'élection. Ce dernier peut ensuite soit prononcer l'inéligibilité du candidat et le déclarer démissionnaire d'office dans le cas d'un candidat élu; soit ne pas prononcer l'inéligibilité, s'il considère que le candidat est de bonne foi ou s'il juge que la commission n'a pas statué à bon droit ».

Le rapporteur demande à Jean-Hugues Ratenon, dans le cadre de la procédure contradictoire, de se justifier par « un cas de force majeure avéré » ou par « une preuve de l'envoi de ses comptes dans le délai imparti ».

Dans le camp du député, on a

aussitôt pointé « la totale invariance » de la date avancée dans le courrier de la CNCCFP. « Le 20 août était un dimanche. La préfecture était fermée, le Conseil constitutionnel et la Poste aussi. Comment aurait-on pu déposer nos comptes ce jour-là ? C'est n'importe quoi. Soit la commission a confié le dossier à un stagiaire, soit il y a une tentative d'intimidation, et là, c'est grave. »

Après une période de flottement, le mandataire financier du candidat, Éric Parlier, assure qu'il dispose de « plusieurs documents » pour prouver qu'il était bien dans les temps. « Je suis allé remettre les

comptes en mains propres au bureau électoral de la préfecture. J'ai toujours été carré dans mes affaires, ce n'est pas la fois où on a gagné que j'allais me louper », insiste cet homme de confiance du député, dont il était déjà le mandataire aux municipales et départementales.

« Je suis parfaitement serein. J'ai toute confiance en mon mandataire financier, tout va rentrer dans l'ordre », avait pour sa part annoncé le député hier matin, avant d'aller défendre plusieurs amendements au projet de loi de ratification des ordonnances Macron.

Édouard MARCHAL

MEDIATOR ET LEVOTHYROX

« Faire barrage aux médicaments toxiques »

Les victimes du Médiateur ont été rejointes hier par celles dénonçant les effets du Levothyrox pour manifester à une trentaine devant la préfecture.



Ils étaient une trentaine à réclamer une entrevue avec le représentant de l'État. (Photos David Chane)

La petite main de la gramoune enserme la boîte de médicaments. Elle la montre, la brandit d'un geste accusateur. « On prend des médicaments pour guérir, pas pour être malade. » Elle a pris le bus pour venir devant la préfecture

comme la petite trentaine de manifestants présents. Hier, sept ans après les premières plaintes qui allaient faire éclater le scandale du Médiateur, tous et toutes étaient venus demander un rendez-vous au préfet de La Réunion. Ils étaient



L'obligation de onze vaccins désormais a relancé le débat.

la pour soutenir les victimes du médicament, rejointes par ceux qui dénoncent les effets du Levothyrox, et plus généralement toutes les victimes de médicaments pris initialement pour guérir.

Figure emblématique de cette lutte dans notre île, Berthe Seewathian dénonçait une nouvelle fois les effets de ce Médiateur qu'elle s'était vue prescrire. Opérée du cœur, elle met en avant cette maladie du cœur, appelant inlassablement à l'aide car toutes ces longues années écoulées, elle n'a toujours pas été indemnisée. Les victimes du Médiateur sont 70 à La Réunion mais sept ans après que le scandale a éclaté, toujours aucun procès n'est venu leur rendre justice.

Rappelons que ce médicament antidiabétique mis au point par les laboratoires Servier a été commercialisé de 1976 à 2009, étant largement utilisé comme coupe-faim. Ce ne sont pas moins de 5 millions de personnes qui ont consommé ce médicament en France, une étude de la Caisse nationale d'assurance maladie montrant clairement que sur cette période d'utilisation du Médiateur, le nombre de cas de valvulopathies a été multiplié par quatre.

Rejoints donc par des malades dénonçant les effets du Levothyrox, les victimes du Médiateur voulaient « faire barrage à tous les médicaments toxiques » alors que le débat est relancé par l'entrée en vigueur de l'obligation vaccinale

désormais pour onze vaccins (voir ci-contre). Rappelons que plusieurs solutions sont désormais proposées aux patients qui souffraient d'effets secondaires liés à la nouvelle formule de ce médicament pour les malades de la thyroïde. Début décembre un nouveau médicament doit être disponible.

H.C.

SAMEDI À L'UNIVERSITÉ

La vaccination obligatoire en débat

Ne les traitez pas « d'anti-vaccino primaires », au risque de les mettre en colère. Ils ne sont pas contre la vaccination mais contre l'obligation de se faire vacciner. Leur combat est finalement aussi philosophique que médical. Les médecins, qui animent l'association Med'Océan, organisent samedi prochain, de 14h30 à 17h30, dans la salle du théâtre Canter un débat intitulé « De l'obligation vaccinale... à la vaccination réfléchie ». Ils rendront hommage à cette occasion à la philosophe Aude-Emmanuelle Hoareau.

De trois à onze vaccins obligatoires

La nouvelle vaccination obligatoire, que l'Assemblée nationale va probablement adopter dans les jours qui viennent à l'occasion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, va profondément modifier les relations entre les médecins et leurs patients. Désormais, ce ne seront plus trois vaccins (Diphthérie, Tétanos et Polio) qui seront imposés aux nourrissons, mais onze.

De l'aveu même de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, 50% des médecins généralistes y sont réticents.

Ils auront beaucoup de difficultés l'an prochain, si la loi est votée, à obliger des parents à faire vacciner leurs nouveaux

nés contre le cocktail élargi des maladies annoncées. « Moi, je suis à la retraite mais ce sera une souffrance pour ma femme qui continue à exercer », relate Joël Pélerin. Le docteur Philippe de Chazournes pense quant à lui faire signer des décharges à ses patients.

Conflits d'intérêts

Ils reprochent à l'État d'étouffer toutes les questions qui se posent sur les effets secondaires des vaccins et prônent une approche plus réfléchie: « Tous les patients sont différents et tous les vaccins ne se valent pas », remarque le docteur Bruno Bourgeon tout en dénonçant l'intérêt qu'y trouvent les grands laboratoires pharmaceutiques.

Samedi, la magistrate Danielle Braud apportera son expertise juridique et commentera l'évolution de la jurisprudence en matière d'obligation médicale. De métropole et par Skype, professeur Romain Gherardi, la sénatrice Laurence Cohen, la députée Michèle Rivasi et Didier Lambert qui dénonce les effets secondaires de certains vaccins, dialogueront avec la salle. Le philosophe Lucien Biedinger abordera le sujet du point de vue du cercle philosophique. Cultivant la convivialité, le président de Med-Océan invite les participants à amener à manger et à boire.

F.C.



Danielle Braud, Philippe de Chazournes, Joël Pélerin et Bruno Bourgeon déplorent l'instauration d'une obligation élargie de vacciner.



CALENDRIER 2018 DE COLLECTE DES DÉCHETS

La Cinor informe ses usagers que, les calendriers 2018 seront distribués dans les boîtes aux lettres du 20 au 30 novembre 2017

À partir du mois de décembre, si vous n'avez pas reçu votre calendrier contactez gratuitement notre numéro vert : **N°Vert 0 800 315 316**

Vous pouvez télécharger votre calendrier sur **www.cinor.fr**



1 000 SOURIRES

Dans les coulisses de Roland-Garros

Dernièrement une vingtaine de petits Saint-Paulois du quartier de Bac Rouge (Guillaume) parrainés par l'association 1 000 Sourires ont été accueillis en VIM (Very Important Marmailles) par les équipes de l'aéroport Roland-Garros.



À la découverte de l'aéroport pour les marmailles d'un écart du Guillaume.

Des banques d'enregistrements à la sécurité, en passant par les pompiers de l'aéroport, tous les corps de métiers ont été mobilisés pour permettre aux jeunes Saint-Paulois de découvrir les coulisses de l'aéroport.

Accueillis par le président du directoire, Guillaume Branlat, guidés aux contrôles par Danyal Sadar, superviseur de l'exploitation, les VIM

(Very Important Marmailles) ont passé les contrôles de police et pointé au Poste inspection filtrage (PIF). Laurine qui a pris le temps de les sensibiliser sur la sécurité dans les aéroports.

Le groupe a ensuite pu traverser le nouvel espace duty-free de 600 m². Direction les bagages. « Moi, je croyais que c'était direct ! Je pensais qu'après l'enregistrement, les

bagages arrivaient tous seuls dans l'avion », s'étonne Elydie, en découvrant le travail des manutentionnaires.

Les marmailles ont ensuite pu voir décoller et atterrir plusieurs appareils des compagnies, le débarquement de passagers. « Je ne pensais pas que les avions étaient aussi gros, parce que quand on les voit dans le ciel, ils sont tout petits », s'émerveille Emerys.

8 905 marmailles parrainés à ce jour

Dernière étape de cette matinée forte en émotions: la visite de la caserne des pompiers de l'aéroport.

Trois ateliers, animés par six pompiers, Cédric, Stéphane, Éric, David, Thierry et Miguel ont enthousiasmé les VIM. « Ce sont les plus gros camions de pompiers, bien plus gros que ceux que vous voyez en ville, décrit Thierry. Celui-ci mesure onze mètres et a une réserve de 9 500 litres d'eau. Cette eau, mélangée à du savon liquide permet de projeter rapidement de la mousse pour éteindre les feux sur les avions ». Les enfants ont d'ailleurs pu voir les canons des camions en action: ils ont projeté de la mousse à près de 75 mètres !

Un plateau-repas, « comme dans l'avion », a été proposé en fin de visite. Remerciements et au revoir à l'équipe de Guillaume Branlat. Cette opération est la 207^e opération organisée par 1 000 Sourires. À ce jour, l'association a parrainé 8 905 marmailles.



Un détour chez les pompiers.



Passage aux bagages...

SALLE CANTER (SAINT-DENIS)

L'obligation vaccinale en débat

Avec peu de moyens, l'association Med'Océan pouvait se réjouir hier soir d'avoir rempli la salle du théâtre Canter de quelque 120 spectateurs intéressés par le débat du jour: « Pour ou contre l'obligation vaccinale ». Pour éviter toute chasse aux sorcières et ne pas se faire traiter d'anti-vaccin primaires, les organisateurs, Philippe de Chazournes, Bruno Bourgeon et Joël Pélerin ont pris soin vanter « la vaccination réfléchie ».

Il y avait dans la salle, des médecins, des citoyens, des couples avec leurs nourrissons. Ces derniers sont les premiers concernés par le projet de rendre obligatoire d'ici l'année prochaine un nouveau cocktail de 11 vaccins au lieu des trois actuels Diphtérie, Tétanos, Polio. « Je ne suis pas particulièrement inquiète mais le sujet m'intéresse », confiait une maman en train d'allaiter son nourrisson devant la salle de spectacle.

« Tous vaccinalistes »

À l'intérieur une autre mère témoignait des effets secondaires d'un vaccin contre l'hépatite sur son enfant. « À aucun moment nous n'avons dis-

tillé la peur, précise Philippe de Chazournes. Nous étions en fait tous vaccinalistes, nous avons simplement expliqué qu'il faut prendre des précautions selon les cas et que l'obligation nous semble abusive. »

Bruno Bourgeon, sur la scène, faisait remarquer que la couverture vaccinale des vaccins progresse sans qu'il soit nécessaire de les imposer: « Pourquoi tout ce foin alors ? », a-t-il questionné. Un dessin satirique s'affichait en guise de réponse avec ce drôle de dialogue: « Qu'est-ce qui te fait croire à l'efficacité des vaccins ? Mon compte en banque », répond le fabricant.

Le président de Med'Océan déplorait cependant le peu d'intérêt des parlementaires, « à part Huguette Bello, Ericka Bareigts et Jean-Hugues Rateau », de l'Union régionale des médecins libéraux et de l'Ordre des médecins: « Qu'ils viennent au moins écouter nos arguments comme commencent à le faire des confrères qui ne sont pas forcément militants. Ce sont en effet les médecins qui sont les mieux placés pour faire passer le message auprès des patients ».

F.C.

La conférence sera publiée en vidéo et en textes sur le site www.medocean.re.



Philippe de Chazournes déplore l'obligation vaccinale tout en se disant vaccinaliste: « Nous ne distillons pas la peur ». (Photo Philippe Chan Cheung)

Vite dit, vite lu

Santé

Colloque œil et environnement

Le colloque œil et environnement qui aura lieu jusqu'au 2 décembre est marqué par la venue de deux experts, le Pr François Vital-Durand spécialisé dans la vision du nourrisson et de l'enfant, ainsi que le Pr Christian Corbe, qui a travaillé sur la vision extrême. Ils animeront une intervention ce matin de 9 heures à 11 heures sur le parking du Super U de Saint-Paul.

Pour vos apéros mojitos !!!

Pépinière du Musée
Villèle - Saint Gilles les Hauts
06 92 87 38 19



■ **Les Réunionnais sur le pont.** Enfin ! Dimanche, les Réunionnais qui (nous citons la Région) « peuvent depuis plusieurs mois voir la progression du chantier de la Nouvelle route du Littoral », sont conviés au NRL Tour. Cette offre de tourisme industriel (qui échappe à l'IRT) permettra également à ces mêmes Réunionnais de « s'immerger le temps d'une visite au sein de ce chantier d'envergure nationale et européenne ». S'immerger ? On aurait peut-être pu trouver un terme moins aquatique. À moins que les GO de la Région n'aient prévu de noyer les visiteurs sous les flonflons de La Marseillaise et de l'hymne européen qui seront peut-être convoqués pour hisser l'événement à la hauteur des enjeux du chantier et de son coût.

(Photo Philippe Chan Cheung)



■ **Les voies (x) de la téléphonie... Citons l'opérateur SFR qui a envoyé un texto à ses clients le 20 novembre: « SFR améliore votre réseau à Canaris ».** « Dès le 22 novembre 2017 et pendant 2 semaines les communications pourront être ponctuellement perturbées ». Ce qui est perturbé, c'est d'abord notre compréhension. Le réseau est-il aux Canaries ? Ou dans un endroit appelé Canaris que nous ne connaissons pas et n'avons pas trouvé même après enquête ? Ou le correcteur de SMS a-t-il joué un tour à SFR ? Les voies (x) de la téléphonie mobile sont impénétrables... (Photo Thierry Villendeuil)



■ **La poussette avant les vœux.** Au salon du mariage, à la Halle des manifestations du Port, on ne met pas la charrette avant les bœufs, ou plutôt la poussette avant les vœux. Le salon du bébé, c'est après. Bon, pas tout à fait neuf mois, c'est en avril, mais l'intention y est.

■ **Rêve d'un Hoarau.** On ne sait si les émeutes de dimanche au Port ont écorné ou non la popularité d'Olivier Hoarau. Au salon du mariage, un troublant alignement d'enseignes, « Rêve d'un jour » et « Hoarau Olivier », semble donner le ton. Ah non, ouf, Hoarau, pour le maire, c'est sans « e ».

■ **Bernard n'est pas Dominique.** Il y a souvent droit. Mais cette fois, la faute émane de la Région dont il est pourtant vice-président. Une invitation de la collectivité à la presse cette semaine mentionnait l'intervention de Dominique Picardo... quand il s'agissait de Bernard Picardo, élu régional (et président de la chambre de métiers et de l'artisanat). Celui-ci n'a sans doute pas encore l'aura et la renommée de son homonyme, animateur radio.

(Photos Raymond Wae Tion et Jean-Marc Goglione)



■ **Pas dans mon jardin.** François Payet, porte-parole de l'association ATR-FNAUT, opposée au chantier de la NRL, a livré son résumé, jeudi, de la conférence de presse des collectifs anti-carrières (notre édition d'hier). « Globalement, analysait-il, les riverains sont d'accord qu'on ne doit pas faire de carrière dans leur jardin ou dans celui de leur voisin. » De fait, c'est très clair.

■ **Sémi-stérieux.** Il y a des jours comme ça, où l'on reçoit des communiqués de presse dont l'intérêt nous échappe. C'était le cas hier avec cette communication d'une société de bus sudiste. « La Semittel se forme en internet (sic) et en métropole (re-sic) », explique l'objet du mail. Le titre du communiqué est tout aussi mystérieux. « La Semittel se performe » (re-re-sic). Il faut attendre plusieurs lignes pour comprendre de quoi il retourne: un plan de formation lancé pour les salariés de l'entreprise. Comme le disait si bien le film, « ce n'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule ».

■ **Affichage.** Nul n'est censé ignorer la loi. Même quand celle-ci s'affiche très discrètement et s'écrit en tout petit. À Saint-Paul, le 17 novembre dernier, c'est sur un panneau de sens interdit à 2 mètres du sol qu'il fallait lire l'arrêté municipal réglementant le stationnement autour de la place de l'Église en prévision du bicentenaire de l'arrivée des sœurs de Cluny à La Réunion, célébré le lendemain. (Photo M. B. ci-dessous) La prochaine fois, on préconise à la police municipale de l'afficher dans les arbres ou encore de l'éditer sur des timbres-poste.



AVEC  **1,20€**

ÉCOUTEZ 

ET GAGNEZ  **TOUS LES JOURS**

AVEC

FREEDO 

Quotidien

100€
MINIMUM À GAGNER
TOUS LES JOURS!

AUJOUR'HUI À GAGNER 2300€

COMMENT JOUER ?

Achetez le Quotidien du jour. + Écoutez Freedom et attendez que l'animateur vous appelle chez vous, avant 12h. = Répondez à sa question, la réponse se trouve dans votre Quotidien !

  

Le règlement du jeu FREEDOQUOTIDIEN est déposé chez la SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE DE L'OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE A LA RESIDENCE DE SAINT-DENIS, Daniel TAI-LEUNG, Jean MAYER, Marc TAI-LEUNG, Vincent MAYER, Huissiers de Justice Associés, ayant son siège social à 43 route du Moufia, Résidence Mercure, 97490 Sainte-Clotilde. Pour gagner, votre numéro de téléphone doit être tiré au sort et vous devez répondre correctement à la question posée par l'animateur radio.

 GlaxoSmithKline

A le plaisir de vous inviter à une réunion d'information médicale

De la fabrication à la vaccination
Particularités de production de ces produits hautement complexes
Freins et bénéfices de la vaccination
Impact de l'obligation vaccinale sur les couvertures à la Réunion

Orateur : Docteur Jean Michel VERGEZ
Responsable médical Vaccins France

Le jeudi 23 novembre
Accueil à partir de 19h
Départ à 19h30

La Réunion sera suivie d'un cocktail dînatoire

Hôtel BELLEPIERRE
91 bis allée des Topazes - Saint Denis

■ **Lobbying inégal.** Ils doivent bien rire, les lobbyistes de la multinationale pharmaceutique GSK, quand ils voient que cet après-midi, quelques médecins militants de Med'océan organisent un débat à l'université pour alerter les citoyens contre les dérives affairistes de l'élargissement de l'obligation vaccinale. Les lanceurs d'alerte en blouse blanche ont si peu de moyens qu'ils demandent à leurs invités d'amener à manger et à boire ! Alors que GlaxoSmithKline invitait jeudi soir les médecins de La Réunion à « un cocktail dînatoire » dans le luxueux hôtel Bellepierre pour vanter son processus de fabrication de « ces produits hautement complexes » et évoquer « l'impact de l'obligation vaccinale sur les couvertures à La Réunion ». Preuve que promouvoir l'obligation vaccinale rapporte plus que la contester.

PIQUE-NIQUE AU GRAND AIR



14€90
Soit 1.49€/kg

CUISSE DE POULET CARTON 10 KG

■ **Croc-en-patte.** Et dire que l'Ariv (Association réunionnaise interprofessionnelle de la volaille) croyait que la grande distribution jouerait le jeu pour protéger (un peu) les éleveurs contre les importations massives de poulet congelé. Les hypermarchés étaient en effet censés ne pas faire de pub sur les caissettes à bon marché. Mais la tentation est trop forte et une grande surface de l'Est n'hésite pas à marier la tradition locale du pique-nique à de grosses cuisses de poulet congelé venues d'on ne sait où. 1,49€ le kilo, c'est imbattable, même la pâte pour chien coûte plus cher...

Un débat autour de l'obligation vaccinale

SANTÉ. À partir du 1^{er} janvier 2018, le nombre de vaccins pédiatriques obligatoires passera de trois à onze. Alors que la mesure divise aussi bien les parents que le corps médical, Philippe de Chazoumes, le président de l'association Med'Océan, organise un grand débat public ce samedi au théâtre Canter à l'Université de Saint-Denis, sur le thème "De l'obligation vaccinale... à la vaccination réfléchie?"

À ses côtés ou par Skype, plusieurs professionnels interviendront pour apporter leur expertise : philosophe avec Lucien Biédinger du Cercle philosophique réunionnais, juridique avec la magistrate Danielle Braud et législative avec, en direct, la sénatrice Laurence Cohen et la députée européenne Michèle Rivasi, ou encore médicale avec les docteurs Bruno Bourgeon

et Joël Pèlerin, et, également en direct, le professeur Romain Gherardi, chercheur à l'hôpital Mondor, et Didier Lambert, président d'E3M (*entraide aux malades de myofasciite à macrophages*).

VERS UNE BAISSÉ DE L'IMMUNITÉ?

"Contrairement à ce qu'on pourrait croire, nous ne sortimes pas contre le vaccin, nous sommes même vaccinalistes, et prétendre le contraire relève de la diffamation, martèle Philippe de Chazoumes. Simplement, nous émettons certaines critiques vis-à-vis de certains vaccins."

Le médecin généraliste dionysien et ses acolytes estiment en effet qu'en rendant obligatoire les 11 vaccins, le gouvernement affiche un profond mépris envers les patients, sans considération pour

les effets secondaires potentiellement liés à l'administration de certains d'entre eux, contenant notamment de l'aluminium.

"Pourquoi, après les affaires amiante, médiateur, viox, H1N1... ne pas nous accorder le droit de nous demander sil ne s'agit pas d'abord d'un véritable jackpot pour les industriels plutôt qu'en termes d'utilité de santé publique?" interroge-t-il.

Et de mettre en avant cette épidémie d'autisme, que de simples recherches permettraient de lier ou non à des perturbateurs endocriniens ou à des vaccins, mais que l'état refuse de financer. Pour les médecins locaux participant au débat, il est clair que *"le principe de précaution est ici complètement bafoué."*

"De plus, déplorent-ils, on naît avec une immunité. Mais à force de multiplier les vaccins, n'allons nous pas finir par la baisser?"



Les médecins ne se disent pas*contre les vaccins, mais contre l'obligation (photo Stéphan Lai-Yu).

Ouvert à tous, le débat, samedi, se veut constructif et non polémique *"pour une vaccination réfléchie et non imposée."*

N. T.

Débat public et gratuit sur l'obligation vaccinale, samedi 25 novembre au théâtre Canter à Saint-Denis. Sans réservations. Pour un moment plus convivial, les organisateurs proposent d'emmener à boire et à manger.